



TSX : MFI
mapleleaffoods.com/fr

Communications avec les investisseurs :
Investor.Relations@MapleLeaf.com
Personne-ressource (médias) :
Media.Hotline@MapleLeaf.com

Les actionnaires des Aliments Maple Leaf Inc. approuvent la scission de Canada Packers et élisent le conseil d'administration lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire de 2025

Mississauga (Ontario), le 11 juin 2025. /CNW/ – Les Aliments Maple Leaf Inc. (« Les Aliments Maple Leaf » ou la « Société ») (TSX : MFI) a annoncé aujourd'hui que ses actionnaires ont voté de façon retentissante en faveur de la scission proposée des activités porcines de la Société pour former Canada Packers Inc. (« Canada Packers »). Ils ont également réélu la totalité des membres du conseil d'administration des Aliments Maple Leaf lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de 2025.

« L'appui massif de nos actionnaires à la scission de nos activités porcines marque une étape importante de l'une des transactions les plus transformatrices de l'histoire de la Société, a déclaré Curtis Frank, président et chef de la direction des Aliments Maple Leaf. En créant deux sociétés, chacune dotée de son propre modèle d'entreprise robuste, d'une stratégie ciblée, d'une stratégie d'investissement distinct et d'un fort potentiel de croissance, les Aliments Maple Leaf est prête à libérer son potentiel en tant que société centrée sur les objectifs et proposant des biens de consommation de marque emballés, axés sur les protéines. Je remercie nos actionnaires de soutenir notre vision audacieuse pour l'avenir. »

« Il s'agit d'un jour important dans la progression de Canada Packers vers le statut de société ouverte indépendante, a déclaré Dennis Organ, nouveau président et chef de la direction de Canada Packers. Nous nous réjouissons à l'idée de franchir, avec la confiance des actionnaires, les étapes qui nous attendent en tant que chef de file mondial, fort d'un portefeuille des ventes diversifié, du marché de la viande de porc produite de manière durable, de première qualité et à valeur ajoutée. »

« Je suis intimement convaincu que cette transaction engendrera de la valeur pour tous nos actionnaires, a déclaré Michael McCain, président-directeur du conseil d'administration des Aliments Maple Leaf. Les actionnaires pourront participer non pas à une, mais à deux entreprises solides, indépendantes, durables, axées sur la poursuite d'objectifs et dotées chacune d'une stratégie d'investissement et d'un mandat parfaitement clairs. La famille McCain et McCain Capital Inc. sont déterminées à assurer l'avenir de ces deux entreprises. Nous félicitons l'équipe de direction des Aliments Maple Leaf d'avoir franchi cette nouvelle étape cruciale de notre parcours. »

La transaction, dont l'approbation nécessitait les deux tiers des voix exprimées par l'ensemble des actionnaires et une majorité simple de celles exprimées par les actionnaires publics, a été approuvée avec 99,94 % des voix exprimées par l'ensemble des actionnaires et 99,88 % de celles exprimées par les actionnaires publics (autres que ceux de McCain). La transaction devrait être finalisée au cours du second semestre de 2025, sous réserve de l'obtention d'une décision fiscale anticipée et de la satisfaction des autres conditions de clôture habituelles.

En plus d'approuver la scission, les actionnaires ont voté pour la réélection de tous les administrateurs du conseil d'administration des Aliments Maple Leaf pour l'année à venir. Les résultats de l'élection sont les suivants :

Noms des administrateurs	Nombre de voix pour	Pourcentage de voix pour	Nombre de voix contre	Pourcentage de voix contre
W.E. Aziz	104 805 094	98,16 %	1 967 263	1,84 %
R.G. Close	102 598 175	96,09 %	4 174 181	3,91 %
C.E. Frank	105 684 670	98,98 %	1 087 687	1,02 %
T.P. Hayes	100 278 412	93,92 %	6 493 944	6,08 %
F. Khan	105 317 051	98,64 %	1 455 306	1,36 %
K.N. Lemon	105 307 726	98,63 %	1 464 631	1,37 %
A.G. Macdonald	105 957 286	99,24 %	815 071	0,76 %
L. Mantia	104 682 546	98,04 %	2 089 810	1,96 %
J.W.F. McCain	105 000 245	98,34 %	1 772 112	1,66 %
M.H. McCain	104 502 294	97,87 %	2 270 062	2,13 %
B. Newlands Campbell	104 693 216	98,05 %	2 079 140	1,95 %

Toutes les autres résolutions soumises lors de l'assemblée ont été approuvées par les actionnaires. Elles portaient notamment sur :

- le renouvellement du mandat de KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. à titre de vérificateur de l'entreprise (approuvé par 96,42 % des voix exprimées);
- le régime d'options de Canada Packers (approuvé par À PRÉCISER 98,47 % des voix exprimées) ; et
- la résolution consultative sur la stratégie des Aliments Maple Leaf en matière de rémunération des cadres (approuvée par 98,15 % des voix exprimées).

Un rapport complet sur les résultats du vote est disponible sous le profil des Aliments Maple Leaf de SEDAR+, à sedarplus.ca.

À propos des Aliments Maple Leaf

Les Aliments Maple Leaf Inc. est une entreprise de produits de protéines de premier plan fabricant de façon responsable des produits alimentaires sous des marques phares comme Maple Leaf®, Prime de Maple Leaf®, Natural Selections de Maple Leaf®, Schneiders®, Mina®, Greenfield Natural Meat Co.®, Lightlife® et Field Roast^{MC}. L'entreprise emploie environ 13 500 personnes et exerce ses activités principalement au Canada, aux États-Unis et en Asie. Le siège social de l'entreprise se trouve à Mississauga, en Ontario, et ses actions sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole MFI.

Énoncés prospectifs

Le présent document ainsi que les communications publiques verbales ou écrites de la Société contiennent souvent des « énoncés prospectifs », au sens de la loi sur les valeurs mobilières applicable. Ces énoncés reposent sur les attentes actuelles, les estimations, les projections, les opinions, les jugements et les hypothèses fondés sur l'information disponible au moment où l'énoncé prospectif a été formulé et faits à la lumière de l'expérience de la Société et de sa perception des tendances historiques. Ces énoncés comprennent, sans s'y limiter, des énoncés sur les objectifs et ceux liés aux calendriers, répercussions, avantages, risques, rendements, occasions, approbations, ainsi qu'à l'exécution, à la structure, à la proposition de valeur et au modèle d'entreprise associés à la scission proposée de la Société en deux sociétés publiques indépendantes, ainsi que les énoncés liés à l'ensemble des plans, actions et stratégies de la Société. Les énoncés prospectifs sont habituellement définis par des mots comme « anticiper », « poursuivre », « estimer », « s'attendre », « peut », « fera », « projeter », « devrait », « pourrait », « croire », « planifier », « avoir l'intention de », « concevoir », « cibler », « entreprendre », « voir », « indiquer », « maintenir », « explorer », « entraîner », « échéancier », « objectif », « stratégie », « probable », « potentiel », « perspectives », « viser », « proposer », « but », et des expressions similaires suggérant des événements futurs ou des performances futures. Ces énoncés ne constituent pas des garanties au sujet du rendement futur et concernent des hypothèses, des risques et des incertitudes difficiles à prévoir.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document peuvent entre autres comporter des déclarations relatives à la scission des activités porcines de la Société, aux bienfaits et au calendrier de concrétisation de cette scission, ainsi qu'à la satisfaction des conditions de clôture. Ces énoncés ont été élaborés sur la base d'un certain nombre d'hypothèses fondées entre autres sur les prévisions touchant la concrétisation de la scission et les retombées bénéfiques de cette dernière. Les lecteurs sont prévenus que ces hypothèses pourraient se révéler erronées en tout ou en partie. Les résultats réels de la Société peuvent différer sensiblement de ceux prévus dans tout énoncé prospectif.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats indiqués explicitement ou implicitement ou encore présentés dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent document, comprennent entre autres les risques que la scission ne se déroule pas comme prévu, y compris en raison de facteurs réglementaires, commerciaux ou autres; que les conditions de la scission ne sont pas satisfaites ou que les approbations ou décisions requises ne soient pas obtenues ou ne soient pas assorties de conditions acceptables; que la scission ne soit pas finalisée dans le délai prévu ou du tout; ou que se concrétisent les autres facteurs de risque décrits à la rubrique « Facteurs de risque » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, accessible à sedarplus.ca. La Société tient à rappeler au lecteur que la liste des facteurs qui précède n'est pas exhaustive.

Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document n'ont valeur qu'à la date des présentes. À moins que la loi ne l'impose, la Société ne prend aucun engagement de mettre à jour publiquement ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, de faits nouveaux ou autrement. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont expressément et entièrement sous réserve de la présente mise en garde.

SOURCE : Les Aliments Maple Leaf Inc.